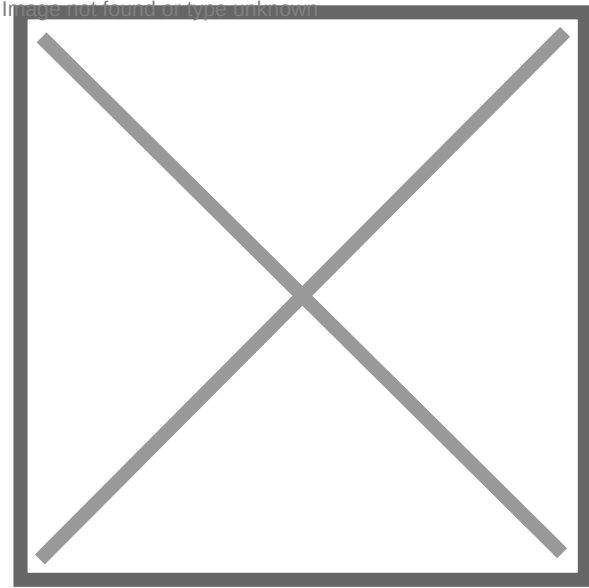




Droits sur les grands parents

Par **carpentier**, le **30/06/2009** à **21:24**

Bonjour, depuis des années j'ai des problèmes d'entente avec ma mère, elle est méchante et vulgaire, mettant mon fils depuis l'âge de 8 ans dans les problèmes d'adultes et laissant des messages horribles sur son portable. Aujourd'hui il a 14 ans, lui ne veut pas la voir, elle veut prendre un avocat pour le voir, n'est-elle pas dans son droit ? Mon fils peut-il s'y opposer ? De toute façon, il dira que ma mère est méchante avec moi.

[illegible]